

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 63/009/2009

ÉFAI

20 août 2009

### **Bosnie-Herzégovine. L'identification des restes d'Avdo Palic est un premier pas vers la justice**

La Commission internationale des personnes disparues a annoncé le 5 août 2009 qu'elle avait identifié les restes d'Avdo Palic, disparu depuis quatorze ans. Ce commandant de l'Armée de la République de Bosnie-Herzégovine (ABH) avait été emmené de force par des soldats de l'Armée serbe de Bosnie le 27 juillet 1995, alors qu'il se trouvait dans le cantonnement de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Zepa, dans l'est de la Bosnie-Herzégovine. Un test ADN supplémentaire effectué à la suite de l'identification initiale à la demande de l'épouse d'Avdo Palic a confirmé, le 19 août 2009, que la dépouille exhumée en novembre 2001 de la fosse commune de Vragolovi, dans la municipalité de Rogatica, était bien celle du colonel Palic.

Amnesty International trouve positif que l'on ait identifié l'endroit où le corps d'Avdo Palic a été enterré, mais regrette qu'il ait fallu tant de temps pour parvenir à ce résultat. Ce premier pas sur le chemin de la justice est certes important, mais l'essentiel reste à faire souligne par ailleurs l'organisation. Amnesty International déplore que les autorités de Bosnie-Herzégovine n'aient pas pris de mesures sérieuses pour traduire en justice les responsables présumés de la disparition forcée d'Avdo Palic.

L'annonce de l'identification du lieu où le corps d'Avdo Palic a été enseveli vient rappeler une cruelle réalité : des milliers de personnes portées disparues depuis le conflit armé qui s'est déroulé en Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1995 n'ont toujours pas été identifiées.

Amnesty International est gravement préoccupée par l'impunité dont continuent de bénéficier, près de quatorze ans après la fin des hostilités, les auteurs de disparitions forcées et d'autres violations des droits humains et du droit international humanitaire commises durant la guerre. L'organisation déplore également que les victimes de ces violations et leurs proches soient toujours privés de justice et de réparation.

FIN/